

DEKRA donne rendez-vous aux professionnels de l'agro-alimentaire au salon ALINA pour parler de la nouvelle directive IED (directives relatives aux émissions industrielles)

BAGNEUX, le 10 septembre 2019 - ***Du 24 au 26 septembre, DEKRA sera présent au salon ALINA à Bordeaux pour proposer à tous les professionnels de l'agro-alimentaire un accompagnement à 360 sur la nouvelle directive IED.***

Apporteur de solutions à tous les professionnels de l'agro-alimentaire, DEKRA accompagne les entreprises dans la mise en place des normes et de la réglementation et dans la vérification des équipements. Partenaire à 360° où se mêlent rigueur et efficacité, DEKRA propose également un accompagnement dans l'évolution réglementaire de la directive IED dans l'agro-alimentaire parue en 2019.

Nouvelle directive IED, quels impacts pour les professionnels ?

La directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (directive IED) est le principal instrument mis en place au niveau de l'Union Européenne pour maîtriser et atténuer les incidences des émissions industrielles sur l'environnement et la santé humaine dans l'UE.

En août 2019, les conclusions applicables aux industriels de l'agro-alimentaire classés IED sont parues, obligeant les professionnels de l'agro-alimentaire à se remettre aux normes. Désormais, chacun d'entre eux doit déposer dans les 12 mois suivant la parution des « conclusions » un dossier de réexamen IED et un rapport de base pour l'état des sols.

Quels sont les différents points de cette réglementation et quelles sont ses incidences sur site ? Quelles sont les aides financières possibles ? Venez retrouver tous les spécialistes DEKRA sur le Stand E6 les 24,25 et 26 septembre au Salon ALINA, Parc des expositions de Bordeaux qui répondront à toutes vos interrogations.

Contact :

Sophie Cochet

Responsable de la communication

Sophie.cochet@dekra.com

01 55 48 21 50

À propos de DEKRA

Depuis 90 ans, DEKRA s'engage pour la sécurité. Fondé en 1925 à Berlin, DEKRA est aujourd'hui l'un des plus grands organismes d'expertise au monde. En 2018, DEKRA a réalisé un chiffre d'affaires de près de 3,3 milliards d'euros. L'entreprise emploie actuellement plus de 45 000 personnes dans plus de 50 pays sur cinq continents. Le groupe intervient sur huit divisions de service dans les domaines de l'automobile, l'industrie et la gestion des ressources humaines. Le groupe fonde sa réussite sur le haut niveau de compétence technique de ses collaborateurs et sur le respect scrupuleux d'une éthique professionnelle basée sur l'intégrité et l'impartialité. DEKRA s'engage à garantir à long terme la sécurité, la qualité et la protection environnementale et à devenir le partenaire global pour un monde plus sûr.